

Sondage Gazette
Il est encore temps pour répondre au sondage paru dans le n°236 et publié sur l'intranet.



Tournoi de football
Les équipes des services de l'Etat se sont affrontées balle au pied sur la pelouse. **p.13**



Politique salariale
Un rapport statistique décrit l'évolution des salaires entre 2009 et 2011. **p.14**



La Gazette

N° 237 – 29 juin 2012

Journal de la fonction publique



Les élus ont promis

p.3

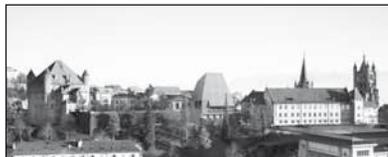
Cyberadministration



Le portail des prestations en ligne est ouvert depuis le 20 juin sur le site internet du Canton. Il offre des perspectives fascinantes pour l'administration. Interview de François Marthaler, qui s'est beaucoup investi dans ce projet. **pp.4-7**

Parlement: crédit octroyé

Suite à l'octroi du permis de construire par Lausanne, le Grand Conseil a approuvé à une très large majorité deux crédits d'ouvrage (17,5 millions) pour la reconstruction d'un siège pour le Parlement. **p2**



Sites industriels à trouver

Le concours d'été de *La Gazette* propose 22 images de sites industriels anciens ou en activité dans le canton. Saurez-vous les reconnaître? Envoyez vos réponses d'ici au 21 août, même si vous n'en trouvez que quelques-unes. **pp.8-11**



Promotions à la Police



La cérémonie des promotions de la Police cantonale vaudoise, le 8 juin, a vu 27 collaboratrices et collaborateurs de la Gendarmerie, de la police de sûreté ou des services généraux de la PolCant obtenir un avancement. La cheffe du DSE **Jacqueline de Quattro** et le commandant de la Police cantonale Jacques Antenen les ont félicités.

Salle du 1^{er} février 1959 au BAP



La salle polyvalente du Bâtiment administratif de la Pontaise a été rebaptisée «Salle du 1^{er} février 1959» en commémoration du vote qui vit le canton de Vaud, premier en Suisse, instituer le suffrage féminin. L'engagement pionnier de 14 personnalités en faveur des droits politiques des femmes y est mis en valeur. > **Présentation et portraits:** www.vd.ch/egalite

Deux nouveaux Jalons



Deux nouveaux numéros de *Jalons* ont été publiés par l'Unité de développement durable.

Bilan CO2 de l'administration

Jalons 11 présente les bilans CO₂ et développement durable de l'administration vaudoise (CHUV et UNIL exceptés). L'évaluation couvre la gestion du personnel, les bâtiments, les déplacements et les achats nécessaires au fonctionnement de l'administration.

En 2010, l'administration a émis 65 000 tonnes de CO₂ eq, soit l'équivalent des émissions annuelles de 1000 habitants suisses. 50% de ces émissions sont liées à la gestion des bâtiments (chauffage, électricité, construction, déchets), 34.5% aux transports (professionnels et pendulaires) et 15.5% aux achats. Le bilan développement durable quant à lui présente une vision plus qualitative de la performance de l'Etat. Sa réalisation a mis notamment en lumière les stratégies et actions menées par les services dans ce domaine.

Cadre de référence commun

Jalon 12 offre une mise à jours du système d'indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud, publié pour la première fois en 2006. Au nombre de 90, ces indicateurs couvrent 23 domaines, allant du travail au logement, en passant par la sécurité, la forêt ou encore l'éducation. Ils permettent d'évaluer chaque domaine sous l'angle de la solidarité sociale, de l'efficacité économique et de la responsabilité environnementale, les trois objectifs fondamentaux du développement durable. La situation actuelle du canton apparaît ainsi sous la forme de tendances statistiques en regard de l'évaluation du développement durable correspondante. Le système d'indicateurs mis à jour offre un cadre de référence commun et constitue un précieux outil d'aide à la décision.

> Les deux *Jalons* ainsi que leurs fiches techniques sont disponibles sur le site www.vd.ch/durable.

Reconstruction du parlement: crédit octroyé

Le Grand Conseil s'est déterminé à une très large majorité.



Dix ans après l'incendie qui a détruit son siège historique, le Grand Conseil a approuvé à une très large majorité les deux crédits d'ouvrage (17,5 millions au total) pour la reconstruction d'un siège pour le Parlement. La Ville de Lausanne a quant à elle octroyé le permis de construire en février dernier. Les travaux devraient pouvoir débuter dès le début de cet automne, pour une inauguration prévue à fin 2014.

Dans son communiqué, le Conseil d'Etat rappelle l'histoire et la qualité du projet plébiscité par le Parlement alors que le lancement d'un référendum contre le crédit d'ouvrage est évoqué par certains. La vaste démarche participative conduite dès 2002 avec l'ensemble des milieux concernés avait rejeté une artificielle reconstruction à l'iden-

tique et clairement privilégié la construction d'un édifice nouveau sur le site «Perregaux». Un choix qui n'a jamais été remis en question politiquement, pas même par voie de pétition.

Le projet Rosebud, vainqueur du concours d'architecture en 2009 parmi 33 projets, a par ailleurs franchi deux étapes importantes de validation publique sans contestation notable. En 2010 d'abord, l'emprise du projet lauréat a été décrite dans un Plan d'affectation cantonal (PAC) soumis à l'enquête publique qui n'a suscité qu'une seule opposition (levée sans recours). Puis, en 2011, le projet définitif fut mis à l'enquête publique auprès de la Ville de Lausanne. Les deux oppositions alors enregistrées furent levées en 2012 par la Municipalité, également sans recours.

Les membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil ont prêté serment

La Cathédrale était comble pour la cérémonie d'assermentation des autorités cantonales, le 26 juin. L'événement solennel annonce la nouvelle législature 2012-2017 qui débutera le 1^{er} juillet. Ambiance en images.



Portail des prestations en ligne:

Le portail des prestations en ligne est ouvert depuis le 20 juin dans le site internet de l'Etat de Vaud. de quatre publics cibles: particuliers, entreprises, communes, partenaires. Pour l'administration,

A son ouverture, le portail des prestations en ligne regroupe des prestations actuellement dispersées dans les dédales du site du Canton. Il est structuré pour faciliter les recherches des utilisateurs, avec des entrées distinctes pour les particuliers, les communes et les entreprises. On y trouve l'essentiel des prestations, des offres d'emploi aux demandes d'autorisation de construire, en passant par la commande d'actes d'état civil ou l'inscription au wiki des jardins historiques. On y a ajouté un grand nombre de prestations qui ne sont pas encore de la vraie cyberadministration, notamment des formulaires pdf à télécharger, mais qui devraient, dans les mois ou les années qui viennent, pouvoir être traitées entièrement par l'internet, sans papier.

Logiciel libre

Le portail a été construit avec le logiciel libre *Liferay*. Ce choix est conforme à la stratégie *open source* qui a déjà présidé au choix du logiciel *Typo 3* pour le site www.vd.ch. L'intérêt des logiciels libres réside dans le fait que les utilisateurs ont accès au programme source et qu'ils peuvent le modifier selon leurs besoins. Ainsi, les travaux effectués par la DSI pour la construction du portail vaudois pourraient profiter à d'autres collec-



Accès au portail à partir de la page d'accueil de www.vd.cg

tivités publiques. Le Canton du Valais a déjà fait connaître son intérêt pour cette solution.

La DSI a également veillé à ce que le portail respecte, dès son ouverture, les exigences d'accessibilité pour les non-voyants. Mais là, comme pour vd.ch, la perfection ne sera pas pour tout de suite, du fait que les documents pdf restent généralement indéchiffrables

pour les programmes de lecture vocale utilisés par les aveugles et les mal voyants.

Créez votre compte

Dès sa phase de lancement, le portail offre à chaque utilisateur la possibilité de créer son compte personnel. Ce compte personnel offrira plusieurs avantages, comme le remplissage automatique des données personnelles (nom, adresse, etc.) dans les formulaires dynamiques, et la possibilité de suivre l'avancement du traitement des demandes. Il est appelé à devenir un véritable lieu d'échange sécurisé entre l'utilisateur et l'administration.

Les collaborateurs de l'Etat, qui sont aussi, en général, citoyens et habitants du canton, sont encouragés à créer leur compte comme personnes privées. Ils sont aussi encouragés à faire part de leurs remarques et de leurs suggestions à l'équipe de projet. Ils peuvent le faire par le biais de la rubrique «Contact» qui figure en bas de la page d'accueil du portail.

Le pronostic du chef du Département des infrastructures, qui s'est beaucoup investi dans ce projet, est qu'il y aura 200 000 comptes personnels créés dans le portail d'ici à la fin 2013. Il se réfère, pour oser un tel chiffre, au nombre des contribuables qui ont envoyé,

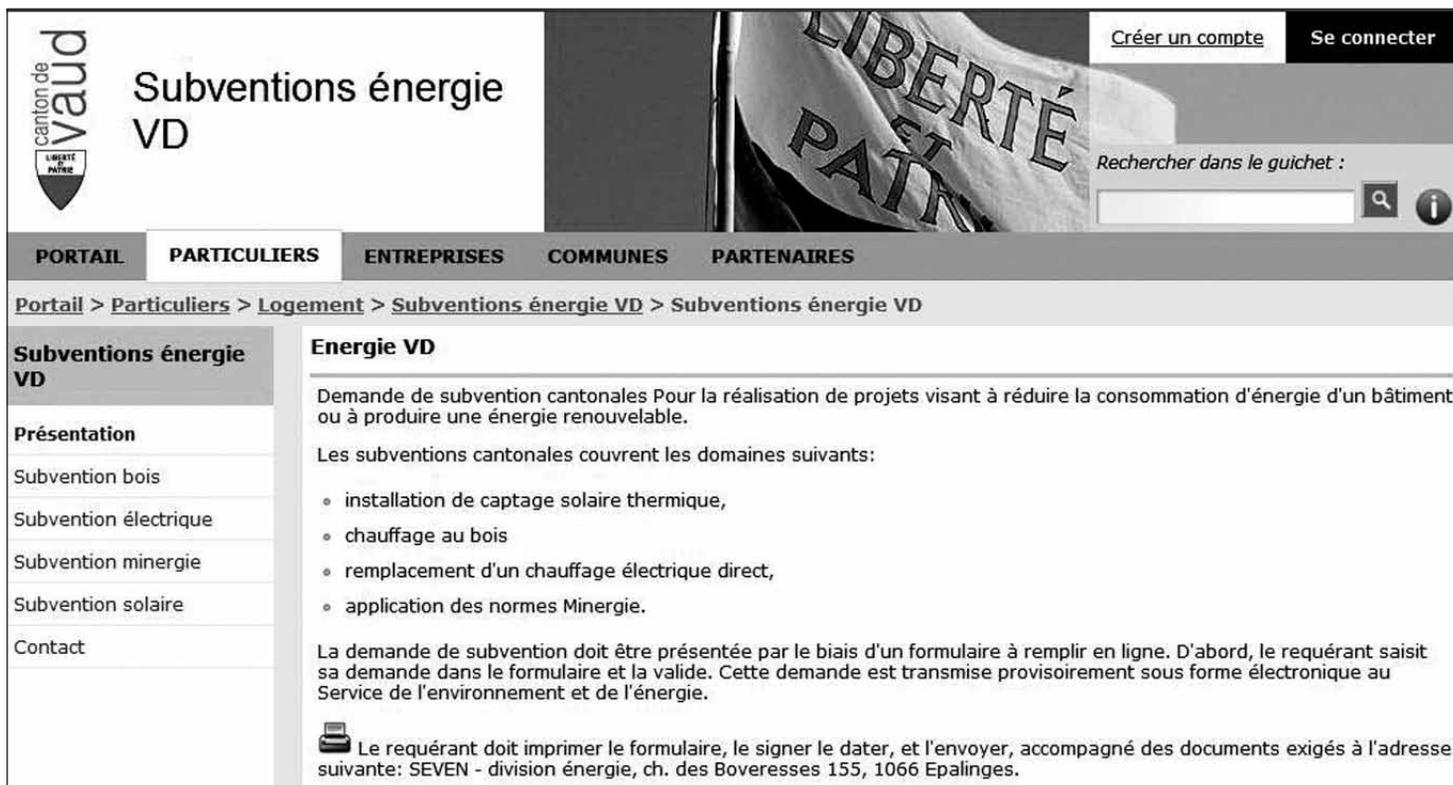
Dans la cabine de pilotage du projet e-VD



Quatre personnes, membres du comité de pilotage e-VD, sont particulièrement impliquées dans la conduite transversale du projet. De g. à dr.: Patrick Amaru, chef de la DSI, Sophie Pichaureaux, responsable du projet cyberadministration, Michel Rubattel, secrétaire général du DINF et Dominique Hayoz, chef de l'UCA.

ce n'est qu'un début!

Il rassemble un grand nombre de prestations de l'Etat, organisées en fonction des besoins c'est une nouvelle ère qui commence, avec d'importants travaux en perspective.



Subventions énergie VD

Energie VD

Demande de subvention cantonales Pour la réalisation de projets visant à réduire la consommation d'énergie d'un bâtiment ou à produire une énergie renouvelable.

Les subventions cantonales couvrent les domaines suivants:

- installation de captage solaire thermique,
- chauffage au bois
- remplacement d'un chauffage électrique direct,
- application des normes Minergie.

La demande de subvention doit être présentée par le biais d'un formulaire à remplir en ligne. D'abord, le requérant saisit sa demande dans le formulaire et la valide. Cette demande est transmise provisoirement sous forme électronique au Service de l'environnement et de l'énergie.

Le requérant doit imprimer le formulaire, le signer le dater, et l'envoyer, accompagné des documents exigés à l'adresse suivante: SEVEN - division énergie, ch. des Boveresses 155, 1066 Epalinges.

Page d'introduction aux formulaires dynamiques permettant de demander des subventions dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Techniquement, le formulaire peut être rempli à l'écran et renvoyé par internet, mais dans la pratique, il doit encore être imprimé, signé à la main et renvoyé par la poste. Pour que la transaction puisse avoir lieu complètement en ligne, il faudra attendre la modification de la base légale qui exige, aujourd'hui, la signature manuscrite du requérant.

ce printemps, leur déclaration d'impôt par internet: environ 115 000.

Stratégie e-VD 2012-2017

Le portail évoluera rapidement et s'enrichira de nouvelles prestations, selon la stratégie «e-VD 2012-2017» adoptée par le Conseil d'Etat (voir l'article de Dominique Hayoz à la page 7). Progressivement, les formulaires qui doivent aujourd'hui être téléchargés et renvoyés par courrier pourront être remplis et envoyés à l'administration par voie électronique. Dès 2013, les divers codes d'accès aux prestations sécurisées feront place à un identifiant unique et gratuit pour l'ensemble de ces prestations. L'utilisation de la clé Suisse ID sera possible. Au nombre des projets prioritaires de la stratégie e-VD 2012-2017 figurent notamment l'accès de chaque contribuable à son dossier fiscal et l'annonce unique

des changements d'adresse avec communication automatique de la nouvelle adresse aux instances concernées.

Depuis 2010, l'informatique cantonale construit le socle nécessaire au déploiement de la cyberadministration. L'ouverture du portail des prestations en ligne marque la fin d'une étape de consolidation et ouvre la voie à la mise à disposition progressive de nouvelles prestations. Le but ultime est la dématérialisation des prestations de l'Etat et la simplification des processus administratifs conçus à l'ère papier. Ce vaste projet implique une coordination accrue entre la Confédération, les cantons et les communes, en sorte que les utilisateurs accèdent facilement aux prestations des collectivités publiques, quel que soit leur niveau.

(Lire la suite en pp. 6 et 7)

Termes choisis

Dans l'univers mouvant de l'internet, le vocabulaire n'est pas fixe. Il s'invente des néologismes chaque jour, dans toutes les langues et surtout en anglais. Ainsi, le portail des prestations en ligne s'appelle ici «guichet électronique», là «guichet unique» ou encore «cyberguichet». L'équipe de projet a convenu d'utiliser toujours les mêmes termes pour désigner les mêmes choses, en choisissant des mots proches de la langue ordinaire et en évitant si possible les anglicismes.

Voici les principaux termes choisis:

- Portail des prestations en ligne
- Courriel (= e-mail)
- Messagerie électronique
- Adresse électronique
- e-VD (abréviation générique)

Le credo de François Marthaler

Le portail des prestations en ligne doit beaucoup à la persévérance du chef du Département des infrastructures, qui a tenu à célébrer son ouverture avant la fin de son mandat. Interview.

— *Qu'est-ce que le portail des prestations en ligne va apporter aux collaborateurs de l'Etat?*

— Dans l'immédiat, ils seront probablement déchargés d'une série d'appels et de demandes de renseignements, du fait que les usagers trouveront plus facilement sur l'internet les prestations dont ils ont besoin. Et bientôt, au fur et à mesure que les actuels formulaires pdf ou papier seront transformés en formulaires interactifs, ils n'auront plus besoin de recopier les informations inscrites par l'utilisateur dans ces documents, puisque ces informations s'enregistreront automatiquement et au bon endroit dans leurs bases de données. Ils seront déchargés d'un travail rébarbatif, sans valeur ajoutée, et gagneront du temps pour se consacrer à des tâches plus intéressantes.

— *A terme, les usagers dialogueront en ligne avec l'Etat, et le guichet traditionnel est appelé à dépérir. Ne risque-t-on pas une perte de substance humaine dans la disparition du contact direct entre l'utilisateur et le fonctionnaire chargé de traiter sa demande?*

— Franchement, j'ai de la peine à imaginer que des services se plaignent de ne pas avoir assez de travail, de ne pas être dérangés au téléphone par des gens qui ne trouvent pas le bon formulaire, ou de ne pas devoir affronter l'impatience des gens qui font la queue à leur guichet. De toute façon, le changement n'interviendra que progressivement. Les usagers qui ne sont pas à l'aise avec l'internet, ou qui n'ont pas d'ordinateur, pourront toujours aller au guichet du service concerné ou à la préfecture; ils auront affaire à une personne qui sera en mesure de les aider à accéder à n'importe laquelle des prestations présentes



dans le portail et de les guider dans leurs démarches.

— *A mesurer l'écart entre ce qu'offre actuellement le portail et l'ambition de dématérialiser toutes les transactions, on pressent qu'il y aura un énorme travail de conception et de programmation pour une foule de prestations diverses. La DSI sera-t-elle en mesure de l'assumer?*

— Il serait faux de tout attendre de la DSI. La réflexion sur les processus administratifs, leur simplification et leur adaptation à la cyberadministration est l'affaire des services concernés. Pour ce qui relève de l'informatique, j'ai pleinement confiance dans la capacité de la DSI à relever le défi dans les années qui viennent. Nous avons fait des progrès considérables par rapport à la situation cloisonnée et morcelée que j'ai trouvée en 2004. Le fait d'avoir réinternalisé les

activités d'exploitation de BEDAG au sein du CEI représente concrètement six millions d'économies par année, tout en augmentant les capacités du système. Cet argent peut être réinvesti dans des projets transversaux pour lesquels il n'y avait naguère jamais d'argent. C'est ainsi que nous avons pu financer la construction du socle de la cyberadministration. Nous avons maintenant des outils standardisés, *Typo3* pour l'internet, *Alfresco* pour la gestion électronique des documents, maintenant *Liferay* pour le portail, et j'en passe. Par ailleurs, dans ce domaine où tout évolue très vite, les collaborateurs de la DSI sont en formation continue. Il nous reste à bien clarifier quelles sont, sur les 1600 applications que nous utilisons à l'Etat, celles que nous devons complètement maîtriser à l'interne et celles pour lesquelles il est avantageux de maintenir des mandats externes. Ce travail est en cours.

Pour progresser en bon ordre, la stratégie e-VD 2012-2017

— Si la DSI ne peut pas tout faire, qu'attend-on des services ?

— La DSI ne doit pas tout faire. Ne demandons pas aux informaticiens de repenser des processus métier. Ce sont les métiers qui doivent définir leurs besoins. Et lorsqu'une application concerne plusieurs métiers, ils doivent se mettre ensemble pour concevoir l'organisation et les processus permettant d'exploiter au mieux les atouts de la cyberadministration, en se mettant systématiquement dans la peau des utilisateurs. Si nous voulons réussir l'exercice, nous devons offrir au public des prestations cohérentes, homogènes, donc éviter à tout prix que chaque cyberprestation se construise dans son coin avec son propre vocabulaire, son propre graphisme et sa propre logique de navigation. D'où la nécessité de créer, côté métiers, un staff qui veille à répliquer partout les bonnes pratiques et à généraliser les bonnes solutions. Ce pilotage centralisé devrait être confié à l'UCA (Unité de conseil et d'appui en management et organisation), qui rejoindra le DINF pour la prochaine législature, et qui connaît déjà bien la problématique, puisqu'on lui doit la mise en forme de la stratégie e-VD 2012-2017 adoptée dernièrement par le Conseil d'Etat.

— On vous sent très enthousiaste pour ce projet. Qu'est-ce qui vous enchante le plus ?

— En général, l'amélioration, en rapidité et en qualité, des transactions entre les collectivités publiques et les usagers, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Et, en particulier, les perspectives de communications directes, ciblées, personnalisées, entre l'Etat et les citoyens. Cela permettra à tout un chacun de participer aux procédures de consultation. Cela permettra aussi à l'Etat de procéder à des sondages d'opinion sur des thèmes d'actualité, en ayant la possibilité d'analyser les réponses en fonction des régions, du sexe ou de l'âge des participants – tout en garantissant l'anonymat de ces participants et en empêchant que la même personne puisse donner son avis plusieurs fois. Le compte personnel que chacun peut créer dans le portail est appelé à devenir un lieu privilégié de dialogue avec les autorités.

Interview LR

L'administration cantonale vaudoise ne doit pas manquer son rendez-vous avec la cyberadministration. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a souhaité exprimer sa vision de l'administration électronique pour le Canton de Vaud et définir les orientations pour sa mise en œuvre dans le cadre de la législation 2012-2017.

Le besoin d'une stratégie e-VD s'est fait sentir, suite aux premières expériences de mise en ligne des prestations, pour orienter les priorités de mise en ligne dans la perspective de l'ouverture du portail des prestations électroniques et afin de coordonner les efforts au sein de l'administration et avec ses partenaires, en particulier communaux.

Les enjeux

Tout d'abord, il s'agit de développer les bases techniques qui permettront la pleine exploitation du potentiel offert par les nouvelles technologies. Les applications métiers doivent mieux communiquer entre elles, et avec les applications transversales, en particulier celles qui gèrent des données centrales, telles que les registres des personnes, des entreprises ou des bâtiments. Il s'agit d'éviter toute saisie redondante d'information déjà disponible, source d'erreurs et de pertes de temps.

Les applications métiers doivent également permettre un suivi des dossiers par l'utilisateur, au travers du portail des prestations en ligne, ainsi qu'un pilotage factuel des prestations permettant notamment le suivi des délais de traitement des demandes. Ainsi, au terme de la nouvelle législature, les principales applications métiers seront interfacées avec le registre des personnes. Ceci permettra en outre aux particuliers d'effectuer un changement d'adresse en une seule opération.

Le risque d'une «bureaucratie électronique»

Ensuite, les premières expériences de mise en ligne de prestations de l'Etat ont permis d'identifier le risque de remplacer une bureaucratie papier par une bureaucratie électronique. Pour y répondre, il est nécessaire que les processus métiers et leurs règles de gestion, conçus à l'ère du

papier, du tampon humide et du courrier postal, soient repensés pour intégrer les possibilités offertes par les nouvelles technologies et les exigences de simplification, récemment codifiées dans une charte adoptée par le Conseil d'Etat. En effet, il ne suffit pas d'informatiser («dématiser») les processus actuels, mais il s'agit de les repenser en profondeur car la mise en ligne d'une prestation permet de supprimer toute une série d'activités sans valeur ajoutée, comme par exemple la réception du courrier, son ouverture, le classement et le scannage de pièces, la saisie des données déjà disponibles ou l'envoi de bulletins de versement.

Pour accompagner les responsables de prestations dans leur réflexion et analyses, une fonction de responsable de l'optimisation des processus sera mise en place au sein de chaque service. Un programme de formation est en cours d'élaboration à l'intention des personnes qui auront été choisies pour assumer ce rôle important. Cas échéant, les services pourront compter sur l'appui de l'UCA pour conduire des analyses plus poussées.

Projets prioritaires

Enfin, un troisième enjeu consiste à éviter à terme la perception d'une administration disparate, avec d'un côté, des domaines de prestations entièrement dématérialisés, et de l'autre, des formalités administratives désuètes nécessitant de multiples déplacements aux guichets de l'Etat. Le Conseil d'Etat a donc identifié une quarantaine de prestations prioritaires qui devront être dématérialisées d'ici la fin de la nouvelle législature. Le choix s'est fait en fonction des besoins connus des entreprises et des usagers de l'Etat, ces derniers s'attendant à des prestations en ligne comparables à celles des banques par exemple, et dans un souci d'alignement avec les projets prioritaires de la stratégie fédérale e-Government. Ces projets nécessiteront une coordination renforcée avec nos partenaires communaux, avec lesquels une collaboration étroite sera instaurée, les particuliers devant pouvoir accéder aux prestations électroniques sans se préoccuper de quelle administration elles émanent.

*Dominique Hayoz,
chef de l'UCA*

Concours d'été

D'origine paysanne, le canton de Vaud n'en a pas moins offert un terreau favorable au développement de diverses industries. Certaines fleurissent. D'autres ont aujourd'hui disparu et leurs bâtiments ont été détruits ou réaffectés à d'autres usages après transformation.

Saurez-vous identifier les lieux représentés sur les photos, parfois anciennes, des pages 8 à 11 et retrouver l'activité qui s'y est développée ainsi que le nom des entreprises correspondantes? Des indices et anecdotes à leur associer vous aideront peut-être.

Bonne chance!



Vingt-deux sites industriels d'aujourd'hui ou d'antan dans le canton de Vaud. Et pour pimenter, autant d'anecdotes à leur attribuer. Bonne chance!

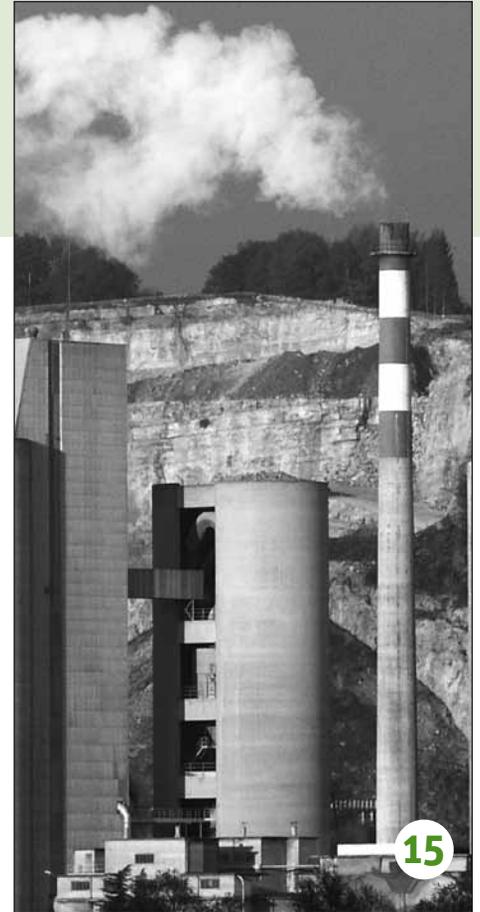
Le concours est ouvert à tous. Des prix récompenseront les participants ayant identifié un maximum de sites et qui auront su y associer l'anecdote correspondante. Entraidez-vous et n'hésitez pas à participer même si vous n'avez que quelques réponses: vous avez toutes vos chances! Les résultats seront publiés dans le prochain numéro de La Gazette.

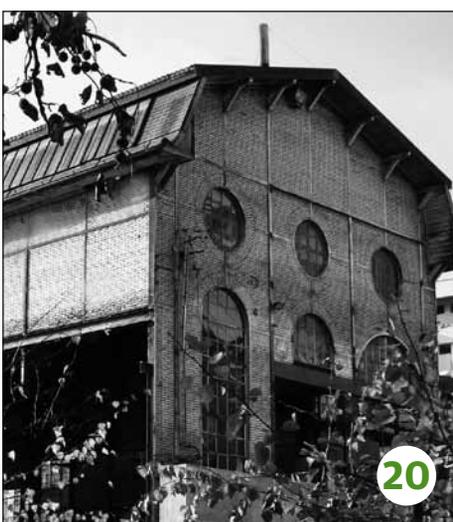


Associez la lettre de chacune des anecdotes au numéro de la photo correspondante.

A	Sa nouvelle robe est sobre, contrairement à ce que pourrait évoquer son nom.
B	La silhouette d'origine de ce bâtiment lui a été rendu il y a peu de temps par suppression de ses annexes latérales. Ce bâtiment restant pourrait devenir salle polyvalente.
C	Dans les années 1950, l'entreprise s'était taillé la grosse part du gâteau dans son secteur, mais elle a fini par se faire manger avant le tournant du siècle.
D	Initiée en Suisse alémanique, son activité fut au départ basée sur une patente d'origine autrichienne.
E	Fondée en 1898, l'entreprise a longtemps fait face à deux importants concurrents en Suisse avant d'être absorbée.
F	Les personnes qui ont déjà touché l'un de ses produits se comptent par milliards.
G	Son ancêtre, à bout de souffle, a été désaffectée en 2006.
H	Production sur le site historique d'un des concurrents de l'époque avec lequel elle a fusionné avant la grande dépression.
I	En combinant les lettres de son nom, on pourrait voir sortir sa fumée d'un kilom...
J	Elle a son créneau bien à elle, et en matière de créneaux elle ne fait guère de fausses notes.
K	Cette société de moins de 30 ans met sur pied des collectes qui soulagent.
L	Elle a connu des hauts, mais surtout beaucoup de bas avant de fermer.
M	Jusqu'à sa revente et la fermeture du bâtiment, l'entreprise a accumulé une grande masse d'argent.
N	Même dans l'adversité, elle plie, mais ne rompt pas.
O	La concurrence japonaise, puis chinoise, ou simplement le temps qui passe..., l'entreprise s'est recyclée dans les matériaux polymères, puis a déménagé dans le Nord vaudois.
P	À cette époque, avant le déplacement de quelques centaines de mètres au sud, le site comportait une tour d'horloge.
Q	Elle a fermé ses portes en 2006, après de nombreux développements.
R	Son ancêtre se trouvait à l'emplacement de l'ancien hôpital cantonal.
S	Une histoire qui a fait couler beaucoup d'encre...
T	Sa production a été utilisée dans la construction du tunnel du Simplon et le directeur de l'époque a été syndic à plusieurs reprises.
U	Le cousin lausannois deviendra un pôle.
V	Son père fondateur s'appelait Antoine et a vécu au XIX ^e siècle.







Coupon de participation à retourner **avant le 21 août 2012** au BIC, rédaction de La Gazette, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou à l'adresse info.gazette@vd.ch. Mieux encore, dès mi-juillet la participation pourra se faire directement sur l'intranet cantonal ou bien sur l'internet à l'adresse www.vd.ch/concours.

	Lieu / Industrie / Activité	Lettre (A,B,...)	Commentaires
n°1			
n°2			
n°3			
n°4			
n°5			
n°6			
n°7			
n°8			
n°9			
n°10			
n°11			
n°12			
n°13			
n°14			
n°15			
n°16			
n°17			
n°18			
n°19			
n°20			
n°21			
n°22			

Prénom, NOM:

Coordonnées (adresse, service, e-mail, tél,...):

Bénévolat: nouvelle édition du cours

Le cours «Bénévolat: comment m'engager?» au CEP a déjà vu la participation de quelque 40 employé-e-s de l'Etat de Vaud et sera réédité le 11 octobre prochain.

Une nouvelle édition du cours *Bénévolat: comment m'engager?* sera mise sur pied par le Centre d'éducation permanente (CEP) le 11 octobre 2012, avec le concours de la plateforme interassociative (Caritas Vaud, Croix-Rouge vaudoise, Pro Senectute Vaud), de la Fondation compétences bénévoles et de Bénévolat-Vaud. Le cours est ouvert à tous les employés de l'Etat de Vaud ainsi qu'au personnel des communes.

Depuis 2010, le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) soutient

ce cours de sensibilisation et d'orientation à l'engagement bénévole. Offert à deux reprises sous la forme d'un cours pilote en 2010 puis relancé en 2011. Une quarantaine d'employés de l'Etat de Vaud y a déjà participé. Le cours permet de comprendre le cadre général de l'engagement bénévole. Il fait connaître les différents types d'engagement. Il aide à définir son profil afin de mieux cibler une activité bénévole. Au terme de la journée, un entretien individuel d'approfondissement et d'orientation est

proposé auprès de Bénévolat-Vaud, centre de compétences pour la vie associative.

> 11 octobre 2012, 30 avril et 18 novembre 2013

- > Le cours s'adresse à toute personne prête à s'engager bénévolement à court ou moyen terme (p. ex. durant ses loisirs, à temps partiel ou dès la retraite) et souhaitant enrichir ses compétences. Il aborde:
 - Attentes et craintes liées à l'engagement bénévole
 - Le bénévolat et ses multiples formes d'action
 - Rôle et limites de l'action bénévole
 - Comprendre et planifier la suite du processus
- **Inscription et détails:** www.cep.vd.ch

Jacqueline, à la retraite au terme de sa carrière au CHUV comme technicienne en radiologie, bénévole au Mouvement des aînés en tant que guide d'accueil de Lausanne

– *Qu'est-ce qui vous a motivé à suivre ce cours?*

– J'ai eu une vie active plutôt intense en tant que technicienne en radiologie à 100% au CHUV. J'aime beaucoup le contact, m'occuper des gens. Je suis célibataire et n'ai pas de petits enfants et je trouvais important de structurer mon temps grâce à une occupation régulière une fois à la retraite. Je me suis tournée vers le bénévolat et j'ai entrepris de suivre ce cours.

– *Que vous a-t-il apporté? Vous a-t-il aidé à orienter votre choix?*

– Le cours permet de connaître les différents domaines d'engagement bénévole possibles. Il élargit l'horizon, ce qui constitue une aide pour s'orienter en fonction de ses goûts. Il explique en quoi consiste le bénévolat. Charge ensuite au futur bénévole de prendre les contacts avec les associations pour s'engager concrètement.

– *Quel est votre engagement bénévole actuel?*

– J'ai toujours bien aimé l'histoire. Dès que j'ai eu connaissance d'activités bénévoles en tant que guide d'accueil de Lausanne au Mouvement des aînés, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure. Quelques heures par semaine, je guide des classes ou des touristes à travers le centre-ville. C'est une activité enrichissante qui me permet d'avoir beaucoup de contacts et de me réaliser dans un domaine qui me passionne.



Jacqueline fait visiter Lausanne pour le Mouvement des aînés.

N., à la retraite au terme de sa carrière comme enseignante au gymnase, bénévole à la Fondation vaudoise de probation en tant que visiteuse de prison aux Établissements de la plaine de l'Orbe

– *Qu'est-ce qui vous a motivé à suivre ce cours?*

– Peu avant ma retraite, j'avais lu dans *La Gazette* qu'il existait un nouveau cours du CEP sur le bénévolat. À cette époque, j'avais déjà envie de m'engager comme bénévole visiteuse de prison.

– *Que vous a-t-il apporté?*

– Le cours était très intéressant car il fixait le cadre d'intervention du bénévolat. Il expliquait également ce qu'on pouvait offrir en tant que bénévole sur une base de solidarité et comment se préserver soi-même dans cet échange avec l'autre. Le cours comprenait l'analyse de quelques cas concrets très instructifs. Il a permis de riches échanges avec les autres participants qui s'apprétaient à s'engager dans des domaines très différents du mien.

– *Quel est votre engagement bénévole actuel?*

– Depuis un an et demi, je suis visiteuse bénévole aux Établissements de la plaine de l'Orbe pour la Fondation vaudoise de probation. Je m'y rends une fois par mois pour y trouver deux détenus qui en ont fait la demande, car ils sont très isolés et ne reçoivent jamais de visites de l'extérieur. Ils me racontent leur vie à la prison, leur passé, leurs souvenirs de famille, mais aussi leurs espoirs et leurs projets de nouvelle vie lorsqu'ils sortiront. Ce soutien est important pour eux. On crée des liens au travers de ces échanges, tout en sachant que l'on doit garder ses distances. D'ailleurs, à leur sortie de prison, nous n'avons plus aucun contact, c'est la règle.

Plus de 400 participant-e-s se sont disputé le ballon

Les équipes de l'administration cantonale se sont confrontées sur les pelouses de Cheseaux.



Le chef du DEC Philippe Leuba a arbitré la finale.

Des équipes de football regroupant plus de 400 collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et d'institutions associées (ordre judiciaire, ECA, Grand Conseil, CHUV, etc) se sont retrouvés sur les terrains du FC Cheseaux le 16 juin. Organisé par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) et mis sur pied par Marcel Parietti, délégué au sport associatif, le tournoi donnait à chaque équipe cinq matches de 10 minutes pour tenter de gagner sa qualification pour les huitièmes de finale. Interdiction de tacler, présence obligatoire de deux femmes sur le terrain au sein de chaque équipe, changements volants et non prise en compte du hors-jeu: les règles étaient adaptées à la participation de tous.

Une ambiance bon enfant a dominé, même si la tension était palpable à l'approche des matches à élimination directe. Arrivé jusqu'en finale, le FC Grenade (PolCant) a remporté le Trophée fair-play décerné par les arbitres, preuve que l'esprit sportif n'entrave pas la performance.

Un arbitre international!

La victoire est revenue au Service de la Population, devant la PolCant (2^e) et le Service



L'équipe du Service de l'éducation physique et des sport, organisateur du tournoi, en pleine action.

de la Santé publique (3^e). Philippe Leuba, conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie DEC (qui intégrera le Service du sport au sein du DECS dès le 1^{er} juillet) a revêtu sa tenue d'arbitre afin d'officialiser pour la finale et la remise des prix.

La première édition du tournoi de football de l'ACV remonte à 2008, date l'UEFA

Euro 2008 en Suisse et en Autriche. La deuxième édition s'est disputée lors de l'ouverture du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Après le tournoi de cette année à l'occasion de l'Euro 2012, la 4^e édition aura vraisemblablement lieu lors du Mondial 2014 au Brésil. Les services de l'administration cantonale peuvent commencer l'entraînement.



La gagnante du tournoi, l'équipe du Service de la population.



Deuxième du tournoi, le FC Grenade, de la PolCant, s'est vu attribuer le Trophée du fair-play.



L'équipe du Service de la santé publique a pris la 3e place.

Le salaire moyen a gagné une classe en deux ans

Un rapport statistique sur la politique salariale de l'Etat décrit l'évolution entre 2009 et 2011 de la structure du personnel, ainsi que la progression des salaires et de leur rattrapage éventuel.

Publiée en août 2010, une première analyse chiffrée montrait que l'introduction de la nouvelle politique salariale de l'Etat avait atteint ses objectifs de meilleure clarté et de plus grande équité. Le financement supplémentaire de 80 millions alloué en 2008 par le Conseil d'Etat doit permettre d'amener graduellement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs aux conditions du nouveau système jusqu'à fin 2013. Il ressort du nouvel état des lieux que l'enveloppe financière annuelle de 10 millions a été respectée, et l'Etat conserve dans la situation actuelle la maîtrise de sa masse salariale.

Augmentation réelle du salaire moyen

De 2009 à 2011, le salaire moyen au sein de l'administration cantonale, du CHUV et de l'UNIL a progressé de 2%. Compte tenu de l'indexation au coût de la vie, l'augmentation

réelle atteint 1,8%. Hors secteur de l'enseignement en 2011, les répartitions moyenne et médiane des classes salariales se situent au niveau 9 (sur 18) alors qu'en 2009, elles correspondaient toutes deux au niveau 8. Ce qui indique un déplacement général du personnel vers le haut de la classification. Dans la branche de l'enseignement qui constitue le premier effectif de l'Etat (45% des postes), le transfert important des collocations en classe 11 vers les niveaux 12 et 13 traduit l'effet du « cliquet » introduit par le Conseil d'Etat.

S'agissant du positionnement des salaires dans le nouveau système, la proportion de celles et ceux ayant atteint leur niveau de progression théorique (salaire cible) est passée de 8% en 2009 à 37% en 2011. Dans le même temps, la part des salaires se situant au-dessous de la cible et bénéficiant donc d'un rattrapage a diminué de 53% à 31%. Corol-

laire de cette évolution, le montant moyen du rattrapage de salaire pour une activité à plein-temps a augmenté de 690 francs en 2009 à plus de 1150 francs en 2011.

Ecart accru entre hommes et femmes

L'analyse par sexe établit qu'en 2011 comme en 2009, deux tiers des postes au bénéfice d'un rattrapage sont occupés par des femmes. Et sur les 10 millions de rattrapage brut annuel, la part attribuée aux femmes est stable et avoisine 55%. Cela n'empêche pas l'écart salarial entre les femmes et les hommes de se creuser davantage entre 2009 et 2011, surtout vers le haut de l'échelle. Ce constat peut s'expliquer par l'âge des femmes plus bas que celui des hommes, et la présence plus faible des femmes dans les fonctions dirigeantes.

> Rapport et documents complets sur www.vd.ch, rubrique «Mémoire de l'actualité».

Réexamen de fonctions et recours

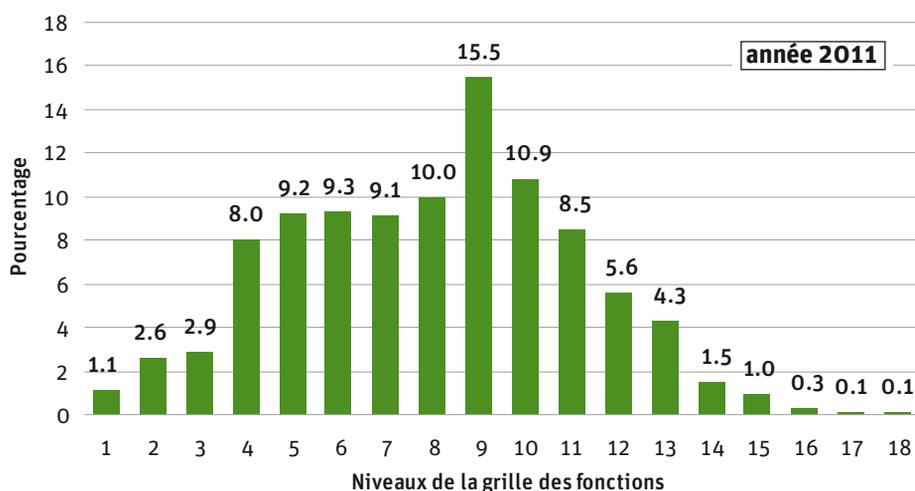
Le rapport sur la politique salariale 2009-2011 s'accompagne d'un point de situation sur les travaux de réexamen de certaines fonctions décidés par le Conseil d'Etat. Ceux-ci ont abouti à des revalorisations pour les conseiller-ère-s en orientation et les bibliothécaires notamment, et sont en cours d'analyse pour les métiers du secrétariat.

Le traitement du contentieux se poursuit également au TriPAC, qui a liquidé 87 affaires au 31 mai dernier sur les 730 requêtes relevant de sa compétence. La Commission de recours pour sa part a déjà notifié 1520 dossiers aux autorités d'engagement sur les 1800 contestations déposées, et rendu 287 décisions. En outre, la Commission a suspendu jusqu'au 31 octobre ses travaux sur les métiers du secrétariat en réexamen.

Evolution 2009-2011 des salaires moyen et médian au sein de l'Etat de Vaud

Salaire (en CHF)	2009				2011			
	Femmes	Hommes	Ecart F/H	Tous	Femmes	Hommes	Ecart F/H	Tous
Moyenne	91 111	103 278	13,4%	95 542	92 749	105 520	13,8%	97 355
1 ^{er} quartile	76 448	81 924	7,1%	77 180	77 753	83 362	7,2%	79 561
Médiane	89 292	102 043	14,3%	92 930	90 063	103 672	15,1%	93 549
3 ^e quartile	102 043	118 355	16,0%	109 337	104 042	126 402	21,5%	110 833

Postes de travail (hors enseignement) par niveau de fonction ou classe de salaire



À vendre

Canapé cuir brun 3 places, à emporter à Lausanne, cuir lisse brun foncé, très bon état. Largeur 185 cm, hauteur 75, prof. 79 cm. 100.- 076 450 19 67

Achète frigo-armoire, appareil indépendant. Eventuellement à encastrier. 079 658 81 53

Porte-charge Toyota pour voitures sans rail de toit, modèle Avenis wagon utilisé 1 saison. Neuf 340.-, cédé 200.- à discuter. 078 861 78 90

Canapé 2 places IKEA acheté en 2011, en parfait état, housses lavables et amovibles. 200.- (neuf: 649.-) dfanny63@gmail.com

4 chaises blanches et bois H 87cm / L 42.5cm / P 39cm 180 fr. le lot. 079 677 79 32 (Joëlle)

Billet Red Hot Chili Peppers 1-2 places concert de mardi 3 juillet 2012 à Berne. 120.- par billet. 078 752 56 82

Bureau écolier à donner, pin massif, acheté chez Pfister, tapis laine motif bleu, petit meuble bas angle pour ordinateur en pin massif avec vitre rangement. 079 686 76 32

Commode blanche H 72cm / L 92cm / P 47.5 cm 120.- 079 677 79 32 (Joëlle)

Couverts en argent pour 12 personnes (cuillères à soupe, couteaux, fourchettes, cuillères à dessert, 1 louche). Jamais utilisés. 180.- 078 714 78 87

Meuble bas blanc + paniers osier H 40cm / L 115cm/P39.5cm 95.- 079 677 79 32 (Joëlle)

Mobilier d'occasion à emporter à Saint-Blaise NE, chêne massif, chevillé, marque De Tonge. Vaiselier 1200.-, armoire 1000.-, commode 800.-, secrétaire 400.-, table monastère 270x100 avec 8 chaises et 2 tabourets 3000.-. andre.siegfried@bluewin.ch

Vitrine H 176cm / L 52,5cm / P 52cm. 150.- 079 677 79 32 (Joëlle)

Véhicules

Opel Tigra Cabriolet noire 1800 cm³, 47 000 km, 2005, manuelle 5 vitesses, 4 roues hiver (jantes tôle), 4 roues été (jantes alu et pneus neufs). Disques et plaquettes de frein avant neufs. Expertisé avril 2012. 8900.- miguel.vieira@vd.ch

Alfa Romeo MiTo TB 155cv 23 000 km. Parfait état. Métalisée an-

thracite. Pack sport: jantes alu 18" été + jantes hiver alu 16", commandes au volant, pinces de frein rouge, volant cuir. 18 500.- à discuter (garantie constructeur jusqu'en décembre 2012) 077 204 45 52

Audi S3, année 2007 135 000 km. Exp. fin 2011. Noire, intérieur cuir/alcantara. GPS, système Bose. Pneus hiver sur jante Disponible sept-oct 2012. 17 000 sans garantie. 079 702 30 40

GSX-R 1000 modèle 2007/2008 cause non utilisation. Superbe état (dort dans un garage), carénage peinture type racing. Pièces Carbone (cache cadre, cache réservoir, passage de roue avant / arrière). 16 500 km, 11 000.- pjo@vtx.ch

Mazda 3 1.6 5D Exclusive Plus, 2009, 54 000 km, grise, toutes options, super état, pneus d'été et hiver sur jantes, service des 3 ans effectué. 15 000.- à discuter 079 507 63 11

Opel Corsa 1.6 Turbo OPC, 2009, 49 700 km, 16 000.- Mise en circulation 07.2009 Excellent état, non fumeur, entretien suivi. Dort au garage. Options, clim, cuir (sièges Recaro). Pneus été Continental Sport Contact: 225 35 18 (de base montés en 17 pc). Pneus hiver Michelin Alpin 4 : 195 55 15 (montés sur jantes taule) Aucun frais à prévoir 021 802 54 10

Scooter Yamaha YQ 50 neuf Vitesse max 70 km/h, sous garantie. Vendu 3400.- (à discuter), prix magasin: 4480.- 079 277 89 57

VW Golf V 2.0 GTI FSI 2007, 167 000 km, bon état, expertisée 07.2011, 5 portes, gris métallique, avec pneus d'hiver. Tiptronic avec réglage au volant, tempomat, boîte DSG. Grand service effectué début avril (changement courroie, batterie, freins, pompe à eau). 14 500.- à discuter. 076 778 67 58 - arberie.avdiu-dushica@hotmail.com

Vacances

Maison de village en Sicile, 60 m² sur 2 étages, à Rodi, village typique. 2 chambres pour 4 pers., bain, salle à manger, salon, cuisine équipée, terrasse sur le toit vue mer et îles Eoliennes. 5 min. en voiture de la mer, 1 h 30 de l'aéroport de Catania 45 mn de Taormina. 500.- / semaine pour deux personnes (charges + nettoyage final compris) 50.- par pers. suppl. Réserv.: rodi.legirasole@gmail.com <https://sites>

google.com/site/rodilegirasole
079 532 43 96

Aux Diablerets centre du village, au mois ou à la semaine: appart. meublé dans chalet. 4 pièces, 3 chambres à coucher: 2 petites dont une avec lit superposé et 1 avec lit-double. Cuisine séparée. lave-vaisselle. TV/sat. Literie à dispo. Max 4 pers., idéal pour couple. Préférence non fumeurs. 500.- / semaine, yc taxe de séjour. Nettoyage linge et appartement en sus. 079 283 27 74

Costa Dorada (150 km sud Barcelone), à 3km de la mer, dans champ d'oliviers, maison 8 à 10 personnes 3 ch. à coucher 2 bains / wc, piscine 5 x 20m. 1500.-/sem, 079 507 40 62

Espagne, Costa del Azahar, dans immeuble de standing, 3 pièces pour 4-6 pers. Mer et plages de sable fin à 100 m, 2 piscines, un court de tennis et un terrain de basket dans la propriété. 078 715 14 61 ou 079 386 44 79 (soir)

Maroc, Tanger appartement bien situé, proche mer et Médina; 2 ch. à coucher à 2 lits, cuisine, salle de bains, hall à manger, salon marocain. 350.- /semaine. mhfhaf@hotmail.com

Près de Casale Marittimo grande maison de campagne (8-12 pers.) et 2 petites maisons romantiques, (2-3 personnes) dans les oliviers à 15 min. en voiture de la plage près de Cecina et Bibbona. www.montaleo.ch - jeanjak@gmx.ch

Île de Madère, vacances d'automne. 30 min. Funchal, appart. 4 pers., piscine, vue imprenable sur la mer et tranquillité. Climatisé, luxueusement équipé et meublé, 2 chambres, 2 bains dont une baignoire à remous. Nature, randonnée, golf. Plage de sable à 3min. WiFi. Prix selon saison. Linge de maison et de plage inclus. www.lahomeira.eu) - 079 213 93 56

Val d'Hérens, 15 km Sion, 2,5 p. (55 m²), 2 à 5 pers., dans chalet neuf. Tranquillité, soleil, vue magnifique, terrasse couverte plain pied, gazon. 600.- / sem. literie incluse. 079 230 33 32

Verbier, très joli 2 p., tout confort, libre de suite, dès 500.- sem. 079 279 06 87

Saison hiver 2012-2013, recherche 3 p. près du centre de Crans-Montana, Thyon ou Diablerets. Sinont gd 2 p. avec couchage au salon. Internet indispensable. Max 1500.- / mois. lammo@romandie.com

Logement

3.5 p, 80 m², Lausanne Bâtiment de 2003, ch. Guiguer-de-Prangins 8 1595 + 180 (charges) = 1775.- Pl. parking souterrain 150.- cuisine équipée semi-ouverte sur grd salon, grd balcon, vue lac. Quartier calme. Compteur eau chaude+chaleur indépendants. steve.hulmann@hotmail.com

Recherche 3.5 p. région lausannoise proche transports publics. Loyer avec charges et parking, max. 2000.- 021 316 03 33

4.5 p. à St-Barthélémy (3 km Echallens, 2 min. autoroute). Dans une maison de 4 appartements. 2 pl. de parc extérieures. Balcon terrasse, grande pièce à vivre avec volume sous les toits. Cuisine ouverte agencée, poêle suédois. Lave-linge et séchoir. Trois chambre, réduit-dressing. Cave. Endroit très calme et bucolique. 2100.- charges comprises. Chiens non admis. 076 324 02 90

Chambre pour étudiant Lausanne, centre, dès 01.08.2012, dans petit appartement partagé par étudiant Unil. Charges comprises, yc accès internet haut-débit et assurances. Libre utilisation cuisine, bain, cave, buanderie. 800.- 078 801 39 95

Grandvaux, cherche colocataire. Grand appt 120 m² proche gare, accès à Lausanne tous les 30 minutes, place de parc, vue magnifique sur la lac. 1550.-/mois, une chambre, une cuisine ouverte sur le salon, une grande terrasse. 079 702 79 06 ou 078 851 97 23

Recherche 2-3 pièces, min. 50 m² Région: 20-30 minutes du Mont-sur-Lausanne. Max 1450.- charges comprises. leeloollette@hotmail.com

Vente maison mitoyenne France Jura, de particulier. Jardin. Les Planches en Montagne. Région chasse et pêche comprenant 3 appartements +grande surface à aménager. 139 000 € 00333 81 83 40 81 ou 00333 81 63 76 07

Divers

JH 19 ans cherche job d'été domicilié nord vaudois, travail manuel ou administratif du 9 au 20.07.2012 et du 6 au 24.8.2012. Permis de conduire. 078 796 60 50

Bellevaux, place de parc dans garage disponible 1^{er} septembre 2012, ch. de la Motte à Lausanne, proche du Tribunal cantonal. A discuter 077 410 49 69

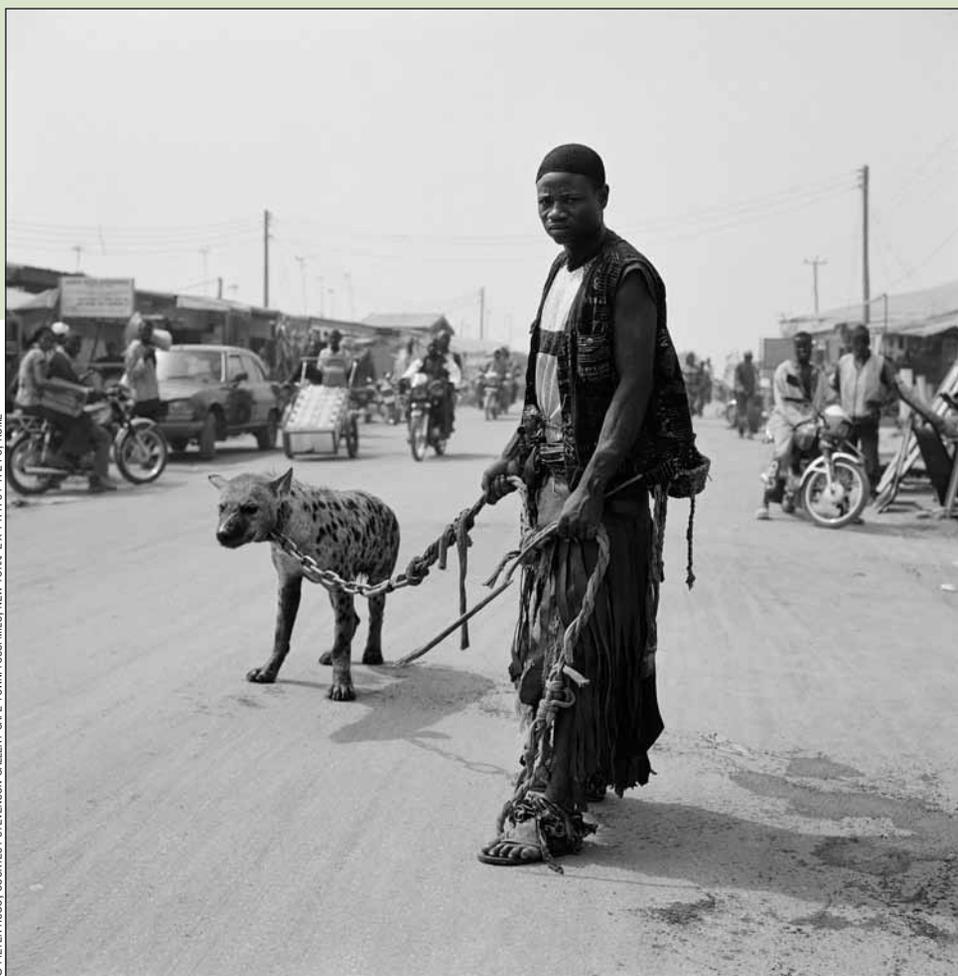


Première monographie du photographe sud africain Pieter Hugo

Près d'une centaine de grands formats qui révèlent un univers très varié et dans lesquels transparait souvent la domination sous différentes formes.

Photographe sud africain de 36 ans, Pieter Hugo a fait un sacré bout de chemin depuis sa présentation au Musée de l'Elysée il y a sept ans, parmi une quarantaine d'artistes émergents. Ses séries présentées en grands formats et qui se succèdent régulièrement, dont *Vestiges d'un génocide* (Rwanda 2004), *Juges* (Botswana 2005), *Avocats et juriste* (Ghana 2005), *Messina* (Limpopo 2006), *Portraits de jeunes fermiers afrikaners* (2006), *Nollywood* (Nigeria 2008-2009), *Erreur permanente* (Guana 2009), ou *Il y a une place en enfer pour moi et mes amis* (2011), sont mondialement connues. Y apparaît un tableau social très varié, composé d'aveugles, de Noirs albinos, d'acteurs, d'artistes de rue, de montreurs de serpents, de récupérateurs de déchets,...

Le photographe qui a connu la transition de son pays après l'apartheid porte son regard sur les énormes séquelles laissées sur les gens et sur les paysages. Au travers de ses images dans lesquelles les sujets apparaissent presque invariablement pleine face, il interroge une situation complexe engendrée par le commerce mondialisé et les politiques postcoloniales. Les formes que peuvent prendre la



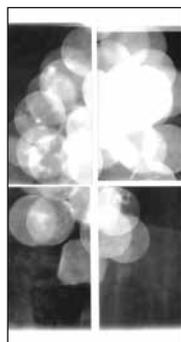
© PIETER HUGO, COURTESY STEVENSON GALLERY CAPE TOWN/YOSSI MILO, NEW YORK/EX TR A S P A Z I O, ROME

Pieter Hugo, *Mallam Mantari Lamal with Mainasara*, Abuja. De la série *The Hyena & Other Men*, 2005-2007.

domination (entre l'homme et l'animal, entre l'Occident et l'Afrique,...) ou les différences culturelles et sociales (entre les Noirs et les Blancs ou entre les riches et les pauvres) s'y montrent subtiles et variées. – jc

• **This Must Be The Place.** Première rétrospective du photographe sud-africain **Pieter Hugo**. **Asylum.** Série du photographe américain **Roger Ballen** réalisée en Afrique du sud. Les deux expositions au Musée de l'Elysée, Lausanne. Jusqu'au 2 septembre, ma-di: 11h-18h.

Diplômes photo du CEPV



Travaux de diplôme de la Formation supérieure en photographie du Centre d'enseignement professionnel de Vevey. S. El Kasm, E. Fournier-Lorentz, R. Piguet, J. Russbach, L. Stucki, P. Vuillemin et J. Yu

> **Can you come closer A. Exposition de travaux de diplômés. CEPV, av. de Nestlé 1, Vevey. Les 7 et 8 juillet, de 14h à 19h.**

E. FOURNIER-LORENZ, J. RUSSBACH ET J. YU

Porcelaines en images

L'espace culturel du CHUV offre à découvrir une partie de la collection de porcelaines du Château de Nyon au travers de photographies.

• **Château de Nyon/Musée historique et des porcelaines. Exposition à l'Espace CHUV. Hall principal. Du 5 juillet au 30 août. Entrée libre.**



VALÉRIE BELIN, © MNH

Napoléon gravé dans le métal

Les exemplaires napoléoniens conservés dans les collections du Musée monétaire illustrent une période mouvementée de l'histoire. Napoléon Bonaparte (1769-1821) utilise la médaille pour célébrer ses victoires dès 1796, comme général en chef de l'armée française d'Italie.

> **Napoléon, un destin gravé dans le métal.** Musée monétaire, Palais de Rumine, Lausanne. Jusqu'au 31 mai 2013.

